

— Soit ; il sera bien accueilli s'il se présente en vertu d'un mandat légal.

Après le départ de son ennemi, M. Daverny resta longtemps immobile et plongé dans les plus pénibles réflexions. Comme si ce n'était pas assez du sacrifice de ses goûts, de ses habitudes, il se voyait menacé à cette heure d'un procès avec un homme qui ne reculerait sans doute devant aucune manœuvre déloyale, aucun scandale pour en venir à ses fins. Quand il s'agissait d'un pareil adversaire, toute tentative de conciliation devenait impossible ; il l'attribuerait à la peur et redoublerait encore d'arrogance. D'ailleurs, M. Daverny ne pouvait traiter pour sa fille mineure, ni abandonner la plus faible partie de cette fortune, qu'il était bien près de maudire.

Puis Albéric n'avait-il pas énoncé lui-même ses odieuses prétentions à la main de Laurence, c'est-à-dire, le dessein bien arrêté de rentrer par ce moyen dans la totalité de l'héritage de son oncle. Le bon Marcel ne pouvait soutenir seulement la pensée d'un hymen aussi révoltant. Donner un tel époux à sa fille chérie, opposer un tel rival à Francis Villemont dont l'honorable conduite, les courageux efforts pour se créer une position qu'il pût offrir à son amie d'enfance méritent si bien la récompense qu'il ambi-